

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE : C'EST POSSIBLE !

En France, 22 villes de droite comme de gauche ont institué la gratuité de leurs transports publics. La plus importante est l'agglomération d'Aubagne (100 000 habitants). À l'étranger, la ville de Tallinn (428 000 habitants), capitale de l'Estonie, a également institué cette gratuité.

■ Une mesure sociale

La gratuité des transports publics et l'amélioration du réseau peuvent modifier la vie quotidienne. À Aubagne, depuis l'instauration de la gratuité, la fréquentation a presque triplé et 35 % des automobilistes ont abandonné leur voiture pour le bus. La gratuité a de plus encouragé les trajets pour les loisirs et les visites à des proches. La gratuité contribue donc à enrichir la vie culturelle, les loisirs et favorise le lien social. Elle réduit les incivilités et aide financièrement les personnes à bas et moyens revenus. Elle permet d'améliorer le pouvoir d'achat des familles.

■ Une mesure sanitaire et écologique

Les collectivités qui instaurent la gratuité lors des pics de pollution montrent qu'elles sont conscientes de l'utilité des transports en commun et de l'urgence d'augmenter leur fréquentation. La gratuité contribue à diminuer les nuisances sonores et la pollution atmosphérique principalement due à l'usage de l'automobile (« gaz à effet de serre », « particules fines »). Ainsi la gratuité des transports publics contribue à préserver l'environnement et à diminuer les embouteillages, si coûteux en temps perdu.

Par ailleurs, elle contribue à améliorer la santé : la pollution automobile étant responsable d'un nombre croissant de maladies respiratoires et d'allergies. Chaque année, 200 habitants de l'agglomération décèdent prématurément du fait de l'exposition à la pollution de l'air.

■ Comment financer ?

Jusqu'au début 2015, les transports publics dans l'agglomération grenobloise étaient financés à 85 % par la Métro, le Conseil général et les entreprises. La vente des billets couvrait 15 % des recettes, soit environ 30 millions d'euros.

La disparition des matériels de billetterie représenterait une économie conséquente. Moins de pollution permettrait d'alléger les budgets alloués à la santé et à la dépollution (nettoyage des façades, murs anti-bruit, ...). Moins de circulation éviterait des investissements routiers très coûteux : élargissement de l'A480, rocade, ...

Le Conseil départemental et le Conseil de la métropole doivent renforcer leur participation au service public des transports. D'autre part, toutes les entreprises ont l'obligation de rembourser 50 % des abonnements au minimum soit 250 à 300 € par an (certaines vont bien au-delà). Le *Versement transport* (VT), taxe payée par les entreprises de plus de 9 salariés, pourrait donc être complété par une contribution qui représenterait pour toutes les entreprises et les administrations, 10 € par mois et par salarié.

Par ailleurs l'argent existe et il est utile de rappeler que l'État a octroyé 230 milliards de cadeaux aux entreprises en 2013, que la fraude fiscale est estimée à 80 milliards € et que les entreprises du CAC40 ont versé plus de 50 milliards € de dividendes en 2014.

■ La gratuité : un choix politique !

Dans notre société, la gratuité des services publics comme l'Éducation payée par nos impôts, les soins remboursés par la Sécurité sociale, les routes, les trottoirs et les musées isérois entretenus par le Conseil général et les communes, ne fait pas débat. Ces services assurent l'égalité des droits et participent à l'émancipation de chacun. La gratuité, c'est une autre façon de gérer l'argent public. Pouvoir se déplacer est devenu essentiel dans notre société. C'est pourquoi la gratuité des transports publics doit devenir un droit, assuré dans le cadre d'un service public, à l'abri des appétits privés. La gratuité des transports publics contribue à l'égalité de toutes et de tous.



La gratuité une utopie ?

Non, une avancée écologique et sociale !

Réponses aux sceptiques

« C'est impossible, ça n'existe nulle part. »

Si, 22 villes françaises l'ont déjà fait, certaines même depuis très longtemps ! (1975 à Compiègne).

« Si c'est gratuit, les usagers vont tout dégrader. »

Ce ne fut pas le cas à Aubagne, ni à Castres-Mazamet, ni à Châteauroux, etc. ... On peut également remarquer qu'en Isère, la gratuité des musées n'a pas entraîné de problèmes particuliers.

« Si c'est gratuit, on le paiera par nos impôts. »

Non ! La plupart des « villes gratuites » l'ont financée en augmentant le versement transport des entreprises.

« Il ne faut pas que ce soit gratuit pour tout le monde car certains peuvent payer. »

La gratuité inciterait toutes les catégories sociales à prendre les transports en commun d'où une meilleure mixité. La « tarification solidaire » mise en place par le SMTC est très insuffisante : par exemple, elle ne bénéficie qu'à 20 % des 19-25 ans alors que 50 % de cette classe d'âge vit sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, cette « tarification solidaire », du même coup, a supprimé la gratuité pour la plupart des plus de 65 ans. Plutôt que d'exclure des personnes du bénéfice de la gratuité, il serait plus juste de la financer par l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu (plus progressif).

« Je ne suis pas pour la gratuité car tout service a un prix. »

L'éclairage public, l'entretien de la voirie et des espaces verts, le ramassage des ordures ménagères ont aussi un coût, pourtant ils sont « gratuits ». Nous empruntons sans péage routes, trottoirs et pistes cyclables. Les transports publics rendent aussi un service d'intérêt général. Pourquoi ne seraient-ils pas gratuits comme ceux-ci ?

« Dès que c'est gratuit, c'est dévalorisé et le service se dégrade. »

Pourquoi un service gratuit ou un produit moins cher seraient-ils forcément moins bons ? Avec l'augmentation de la fréquentation, qu'on observe partout dès la mise en place de la gratuité, les collectivités sont amenées à améliorer le service, souvent en concertation avec les usagers. Cela permet de disposer de plus de bus aux heures de pointe, de placer les arrêts là où ils sont utiles au plus grand nombre, dans tous les quartiers, d'améliorer la desserte le soir, d'ajouter des lignes transversales, etc.

Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise - Mai 2015

Signez la pétition : gratuite-transports.ouvaton.org

Je souhaite être informé

Je souhaite participer

Nom, Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Pour nous contacter : contact@gratuite-transports.listes.vox.coop

